

VILLAGE DE FOREZ

Cahier d'histoire locale

Centre Social de Montbrison (42)

N° 45 janvier 1991

- p. 2 La paroisse de Moingt dans la Révolution Jean DUCROS
- p. 5 Souvenirs et impressions :
un enfant dans la guerre André MASCLE
- p. 7 Henri Chaperon (1913-1990) Claude LATTA
- p. 9 Comment naquirent les "journées de la Fourme"
Marguerite-V. FOURNIER
- p. 10 Autour des "Journées de la Fourme"
histoire des Hautes Chaumes du Forez Marguerite-V. FOURNIER
- p. 12 Champdieu au XVII^e siècle : une anecdote,
une philosophie, "l'ermite de chez nous" Jean GUILLOT
- p. 17 Un prince de l'Eglise originaire de
Bourg-Argental : le cardinal Donnet Joseph BAROU
André PAUZE
- p. 23 Bibliographie forézienne Claude LATTA

VILLAGE DE FOREZ : Bulletin trimestriel.

Siège social : Centre Social de Montbrison
Rue Puy-du-Rozeil
42600 MONTBRISON

Directeur de la publication : Claude LATTA
Courrier-coordination : Joseph BAROU

Dépôt légal : 1^e trimestre 1991
Impression : Centre départemental de documentation pédagogique
St-Etienne.

LA PAROISSE DE MOINGT DANS LA REVOLUTION

On connaît bien les grands événements de la Révolution. Mais comment a-t-elle été vécue au niveau des villages ? Quels souvenirs locaux les Moingtains ont-ils pu en garder ? Voici quelques éléments de réponse !

LA PAROISSE DE MOINGT EN 1789

1° Elle s'étend alors jusqu'au Vizézy. C'est donc sur son territoire que se trouve l'hôpital Sainte-Anne (ancien Hôtel-Dieu) et la collégiale Notre-Dame. Construite pour abriter les tombeaux des comtes de Forez et desservie par un chapitre de chanoines, Notre-Dame ne deviendra paroisse qu'après 1802.

2° L'église paroissiale de Moingt est l'église Saint-Jean, située sur l'emplacement de l'ancienne mairie (poste actuelle). Elle a remplacé l'église Saint-Julien (devenue l'église actuelle), dévastée au XVIIe siècle par les guerres de religion. Toutefois les cloches sont restées à Saint-Julien.

3° Le curé est nommé par la puissante abbaye de la Chaise-Dieu qui possède le prieuré du Palais (Sainte-Eugénie). C'est elle qui perçoit la "dîme" (impôt sur les récoltes destiné à assurer la vie de la paroisse), dont elle reverse une très faible part au curé.

4° D'autre part, pour entretenir le service de la collégiale, le comte Guy IV, son fondateur, a remis au chapitre ses droits seigneuriaux sur Moingt. On imagine les conflits qui, pendant cinq siècles, opposeront chanoines et Moingtains ! La Révolution s'établira, à Moingt, sur un vieux terrain anticlérical.

LES ANNEES REVOLUTIONNAIRES

1789

C'est une année tranquille. Comme leurs paroissiens, dont ils sont très proches, les curés se réjouissent de la fin des privilèges et de la réforme de l'Etat. Ils ne sont pas troublés quand, pour renflouer les finances du royaume, l'Assemblée constituante décide la nationalisation et la vente des biens de l'Eglise : on leur a promis un traitement décent.

1790

Pour s'associer à la Fête de la Fédération, le 14 juillet, à Paris, la nouvelle municipalité fait célébrer une grand-messe à la fin de laquelle tous promettent *la main levée à Dieu, d'être fidèles à la Loi et au Roi et de maintenir la Constitution du Royaume jusqu'à la dernière goutte de notre sang.*

Cette unité ne va pas durer. Car l'Assemblée vient d'adopter la Constitution civile du clergé dont les conséquences seront désastreuses. Comme elle l'a fait pour l'Etat, elle a voulu remettre de l'ordre dans l'Eglise de France liée depuis des siècles au pouvoir royal, et cela sans consulter le pape. Cette constitution décrète notamment qu'évêques et curés, assimilés à des "fonctionnaires publics", seront désormais élus par les citoyens (même non catholiques). C'est refuser tout droit de regard au pape sur le choix des évêques et aux évêques sur le choix des curés. Les évêques en place protestent ; l'assemblée s'entête. Pour briser toute résistance, elle décide, en novembre, que sous

peine de perdre leur charge, tous les évêques et curés devront prêter serment à la Constitution civile. Ce serment va briser l'unité de l'Eglise et celle de la nation.

L'unité de l'Eglise : les chrétiens vont se partager, souvent violemment, entre une Eglise constitutionnelle avec des évêques et des curés jureurs et une Eglise fidèle au pape, avec des évêques et des curés réfractaires.

L'unité de la nation : si les premiers ont, un temps, le soutien du pouvoir, les seconds, blessés dans leur foi, passeront bientôt, avec tous ceux que mécontenteront les violences de la Révolution, pour des contre-révolutionnaires. La persécution est en vue.

1791

Le pape n'a pas parlé : chaque curé se détermine donc selon sa conscience. Le 30 janvier, à l'issue de la messe, devant la municipalité, le curé Devertamy prête serment. Mais quatre mois plus tard le pape ayant condamné la Constitution il se rétracte : il y a du "tumulte" dans l'église et le maire le dénonce comme rebelle aux lois. La fête de la Fédération est cette année purement civile. La vente des biens du chapitre et des couvents commence. A Moingt, plus qu'aux paysans, elle profitera aux bourgeois et marchands des villes... et même aux aristocrates !

1792

Cependant M. Devertamy est resté en place. Ce n'est qu'en juin 1792 qu'il remet l'église au "citoyen Nicol", curé élu et jureur ; il est recueilli par Claude Merle, à la "grande ferme de Rigaud" (actuelle maison Traquelet).

1793

Les esprits s'échauffent. Nicol se plaint, en janvier, d'insultes et de désordres pendant les offices : le maire inflige trois jours de prison à un de ces "mauvais citoyens" et menace ceux qui apporteront "du boire et du mangeable" à l'église. Depuis 1792, la France est en guerre. En mai la mairie ouvre un registre pour inscrire les citoyens qui voudraient "voler à la défense de la Patrie" ou faire des "dons pécuniaires". Mais les Moingtains sont aussi avares de leur sang que de leurs sous : après huit jours "aucun citoyen ne s'est présenté"... A Paris, le pouvoir est passé aux extrémistes, Jacobins ou Montagnards. Lyon se révolte et cherche l'appui de Montbrison, plutôt royaliste ou modéré, même si le nombre des révolutionnaires (hommes de loi, marchands, paysans des alentours) n'y est pas négligeable. Quand on annonce l'arrivée d'un détachement lyonnais, le tocsin alerte les Jacobins. Le 8 août, très menaçants, ils se rassemblent à Moingt, où ils ne manquent pas d'amis. M. de la Plagne, ancien maire de Montbrison, va à leur rencontre, les mains nues, pour parlementer. A son arrivée, près de Sainte-Eugénie, il est abattu de trois balles et achevé à coups de sabre.

Les derniers mois de 1793 et les premiers de 1794 seront les plus mauvais jours de la Terreur. Javogues installe à Feurs le Tribunal révolutionnaire... avec la guillotine. Et on passe de la persécution des prêtres réfractaires à une véritable tentative de déchristianisation.

1794

On a déjà envoyé à la fonte les vases sacrés (calices, ciboires, etc). En janvier, la municipalité fait brûler devant les "deux maisons nationales, ci-devant églises" les statues et les livres. Il faut des canons : les cloches (à l'exception de la "grosse" actuelle) sont livrées à St-Rambert avec des "vieux fers, dont 4 mauvaises poêles à frirer". Le 3 mars, le curé Nicol se présente à la mairie pour remettre ses lettres de prêtrise et déclarer qu'il renonce à ses fonctions. Comme il s'est toujours comporté "en patriote, vrai sans-culotte et franc républicain", il reçoit un certificat de civisme qui le met à l'abri. L'église St-Jean devient le temple de la Raison, puis de l'Etre suprême où les cérémonies consistent à écouter la lecture des lois et des discours révolutionnaires. A Rigaud, averti qu'il a été dénoncé comme cachant le curé Devertamy, Claude Merle le fait partir, de nuit, vers Viverols, son pays. Le lendemain, il est arrêté et conduit à Feurs, suivi

peine de perdre leur charge, tous les évêques et curés devront prêter serment à la Constitution civile. Ce serment va briser l'unité de l'Eglise et celle de la nation.

L'unité de l'Eglise : les chrétiens vont se partager, souvent violemment, entre une Eglise constitutionnelle avec des évêques et des curés jureurs et une Eglise fidèle au pape, avec des évêques et des curés réfractaires.

L'unité de la nation : si les premiers ont, un temps, le soutien du pouvoir, les seconds, blessés dans leur foi, passeront bientôt, avec tous ceux que mécontenteront les violences de la Révolution, pour des contre-révolutionnaires. La persécution est en vue.

1791

Le pape n'a pas parlé : chaque curé se détermine donc selon sa conscience. Le 30 janvier, à l'issue de la messe, devant la municipalité, le curé Devertamy prête serment. Mais quatre mois plus tard le pape ayant condamné la Constitution il se rétracte : il y a du "tumulte" dans l'église et le maire le dénonce comme rebelle aux lois. La fête de la Fédération est cette année purement civile. La vente des biens du chapitre et des couvents commence. A Moingt, plus qu'aux paysans, elle profitera aux bourgeois et marchands des villes... et même aux aristocrates !

1792

Cependant M. Devertamy est resté en place. Ce n'est qu'en juin 1792 qu'il remet l'église au "citoyen Nicol", curé élu et jureur ; il est recueilli par Claude Merle, à la "grande ferme de Rigaud" (actuelle maison Traquelet).

1793

Les esprits s'échauffent. Nicol se plaint, en janvier, d'insultes et de désordres pendant les offices : le maire inflige trois jours de prison à un de ces "mauvais citoyens" et menace ceux qui apporteront "du boire et du mangeable" à l'église. Depuis 1792, la France est en guerre. En mai la mairie ouvre un registre pour inscrire les citoyens qui voudraient "voler à la défense de la Patrie" ou faire des "dons pécuniaires". Mais les Moingtains sont aussi avares de leur sang que de leurs sous : après huit jours "aucun citoyen ne s'est présenté"... A Paris, le pouvoir est passé aux extrémistes, Jacobins ou Montagnards. Lyon se révolte et cherche l'appui de Montbrison, plutôt royaliste ou modéré, même si le nombre des révolutionnaires (hommes de loi, marchands, paysans des alentours) n'y est pas négligeable. Quand on annonce l'arrivée d'un détachement lyonnais, le tocsin alerte les Jacobins. Le 8 août, très menaçants, ils se rassemblent à Moingt, où ils ne manquent pas d'amis. M. de la Plagne, ancien maire de Montbrison, va à leur rencontre, les mains nues, pour parlementer. A son arrivée, près de Sainte-Eugénie, il est abattu de trois balles et achevé à coups de sabre.

Les derniers mois de 1793 et les premiers de 1794 seront les plus mauvais jours de la Terreur. Javogues installe à Feurs le Tribunal révolutionnaire... avec la guillotine. Et on passe de la persécution des prêtres réfractaires à une véritable tentative de déchristianisation.

1794

On a déjà envoyé à la fonte les vases sacrés (calices, ciboires, etc). En janvier, la municipalité fait brûler devant les "deux maisons nationales, ci-devant églises" les statues et les livres. Il faut des canons : les cloches (à l'exception de la "grosse" actuelle) sont livrées à St-Rambert avec des "vieux fers, dont 4 mauvaises poêles à frire". Le 3 mars, le curé Nicol se présente à la mairie pour remettre ses lettres de prêtrise et déclarer qu'il renonce à ses fonctions. Comme il s'est toujours comporté "en patriote, vrai sans-culotte et franc républicain", il reçoit un certificat de civisme qui le met à l'abri. L'église St-Jean devient le temple de la Raison, puis de l'Etre suprême où les cérémonies consistent à écouter la lecture des lois et des discours révolutionnaires. A Rigaud, averti qu'il a été dénoncé comme cachant le curé Devertamy, Claude Merle le fait partir, de nuit, vers Viverols, son pays. Le lendemain, il est arrêté et conduit à Feurs, suivi

Souvenirs et impressions :

UN ENFANT DANS LA GUERRE

Sombre année 1917 ! La liste des morts s'allongeait, on était très loin de la "fleur au fusil". L'enfant que j'étais entendait ce que racontait mon grand-père au retour de ces fréquents déplacements dans la campagne. Il remplaçait avec dévouement les vétérinaires mobilisés. On venait le chercher en carriole, mais souvent revenait à pied, rapportant pour tout salaire quelques provisions et beaucoup de nouvelles, en général de mauvaises.

Le moral flanchait. Les lettres du front exprimaient une grande lassitude. Les femmes, malgré leur extraordinaire courage, se fatiguaient de tenir le mancheron de la charrue. La solitude provoquait des faiblesses. Et les familles de paysans dont les fils ou maris étaient tous fantassins, parlaient avec hargne des "embusqués" de l'arrière. Je mis longtemps à comprendre le sens de ce mot.

L'hiver 1917 fut particulièrement rude : froid intense, verglas, neige pendant plusieurs semaines. Mais quel beau paysage avec tous les arbres habillés de blanc et de longues chandelles de glace pendant des toits, tombant parfois près des passants surpris et effrayés.

Le jour du marché, des traîneaux, tirés par un cheval, passaient rapidement sous mes fenêtres. Ils arrivaient jusqu'à la place de la ville car la glace ou la neige durcie recouvrait le sol et la route empierrée. Menés par des conductrices armées du fouet, ils formaient une file silencieuse, descendant la côte du Trion à toute allure puis au retour semblant marcher lentement, malgré les chevaux "ferrés à glace" avec des clous à tête pointue.

Mon grand-père rapportait comment les agents chargés des réquisitions étaient de plus en plus mal accueillis. Une fermière était citée en exemple : elle avait, à grand-peine, camouflé sa récolte dans une grange à l'accès difficile et l'intendant militaire n'avait pas osé grimper à une échelle aux barreaux branlants, sous le regard ironique de la femme. Les campagnes commençaient cette sorte de résistance et mon grand-père s'indignait de tout cela.

Et puis il y avait - disait-on - des déserteurs, mais dans le canton on n'en connaissait qu'un seul. On en parlait rarement, c'était tout de même un signe inquiétant. Les gendarmes le recherchaient, sans trop de zèle car l'étendue des bois de Mercoeur lui garantissait un refuge bien difficile à repérer. On attendait qu'il se sente affamé ou transi de froid. De plus, on se souvenait qu'il était plutôt mauvais garçon. Plus tard il se fit oublier, expulsé de la commune ; sa famille en souffrit beaucoup.

Les châtelains possédaient une grande ferme à une dizaine de kilomètres et ils avaient obtenu, par faveur disait-on, une quinzaine de prisonniers allemands. Je les vis passer dans un camion, coiffés d'un bonnet plat. Il paraît que c'était des monstres, cruels, terrifiants... et je ne vis que des visages tristes. Mais les commères se déchainèrent : ils étaient trop bien traités et devaient marcher à pied, les nôtres piétinaient dans la boue des tranchées et on promenait ces ennemis... Bref j'eus un échantillon fort instructif des bêtises et méchancetés que j'entendrai hélas plus tard... presque identiques.

Nous avions, non loin de chez nous, un soldat italien en convalescence. Comment était-il arrivé là ? Ma grand-mère l'appelait Garibaldi. Pour elle tous les Italiens devaient se nommer Garibaldi. J'aimais le rencontrer car il était toujours souriant et en ce temps-là cette bonne humeur lui valait certainement quelque succès.

Noël arriva enfin. Ce ne fut pas le Noël de l'Espérance. Cette année 1917 se traînait dans la morosité. Je vécus le plus triste Noël de toute ma vie. Dans mes petites galoches je trouvais une orange et une boîte de pastilles chocolatées. J'ai cru que le père Noël avait oublié les jouets, même pas un soldat à découper, un petit jouet de bois. Lorsque j'ai raconté cela à des jeunes, ils ne m'ont pas cru et surtout ils n'ont pas estimé la profondeur de mon chagrin et de ma déception d'enfant. Certes, il y avait alors de plus grands malheurs.

L'année 1918 se passa mieux malgré les deuils. Nous avions à lutter contre un autre fléau : la grippe espagnole, une épidémie qui fit de nombreuses victimes de tous âges. Seule ma grand-mère résista, heureusement pour nous.

Puis un jour, vers dix heures une institutrice entra en coup de vent dans notre classe et cria "l'armistice est signé". Elle riait, pleurait, tapait dans ses mains. Bien que le mot armistice n'eut aucune signification pour nous, nous savions qu'elle annonçait une heureuse nouvelle. On apprit, par bribes, que la guerre était finie... et que nous avions vacances. Pendant ce temps, la grande Marie, institutrice des aînés, agrippa la corde de la cloche, petite cloche habituée à sonner les récréations, et la fit tourner plusieurs fois autour de son axe. Trop d'ardeur rendait la cloche muette. Puis on s'égaya...

Lorsque j'arrivai, mon grand-père était déjà monté dans le clocher avec plusieurs amis. Il lança la grosse cloche en appuyant le pied sur un madrier fixé à la tête. Ce n'était pas facile. Trop se presser ne servait à rien. L'impulsion devait concorder avec le balancement propre de cette grosse masse de bronze sinon elle n'avait aucun effet. Ils sonnèrent tout l'après-midi, ravi-taillés abondamment, et relayés à partir du café de la place.

Le soir, en pleine nuit, ma grand-mère nous emmena, ma soeur et moi, à la ville. Tous les gens étaient dehors malgré le froid. On saluait tout le monde, même les voisins oubliaient leurs griefs, on fraternisait... Devant le domicile d'un citoyen suisse, que peu de jours avant, on traitait de sale espion, il y avait la foule. Le Suisse avait installé un grand gramophone près de la fenêtre ouverte, un appareil dont le pavillon avait au moins quatre-vingts centimètres de haut, et il faisait jouer les disques de la *Marseillaise*, la *Madelon* et *Au-près de ma blonde*... Il tournait la manivelle du gramophone devant les badauds ébahis et repassait les mêmes rengaines sans que personne n'en soit lassé. C'était un grand succès. Plus tard, sa femme, une énergique fille de la montagne, disait sans sourciller : "Nous autres, Américains..." Mais ce soir-là, son mari suisse recevait des éloges très inattendus. Nous restâmes jusqu'à mi-nuit dans la rue. Les fenêtres s'éteignaient une à une. Que cachaient-elles ? La joie, l'espoir d'un retour, les larmes amères des mamans ?

Lorsque mon oncle de guerre revint... comme aurait écrit Henri Pourrat on fêta son retour, sans danser, avec un petit pincement au coeur : il se déplaçait avec peine à l'aide de béquilles. Un éclat d'obus lui avait enlevé le genou droit et sa jambe était raccourcie de onze centimètres...

Quelques années plus tard les uns s'amusaient follement et d'autres accueillait les revenants au pays, les cercueils. Avec un autre camarade je devais réciter chaque fois le poème de Victor Hugo *Ceux qui sont morts pour la Patrie*...

Un jour, mon brave instituteur inquiet me fit répéter le texte dans son clavier, à côté des lapins. Mais j'avais bonne mémoire en ce temps-là. Et de nombreuses fois j'entendis les sanglots des familles, je ressentis la tension oppressante de ces rassemblements.

Puis on oublia peu à peu mais les enfants gardèrent peut-être plus longtemps le souvenir de ces tristes événements et puis à leur tour...

André MASCLE

HENRI CHAPERON

(1913-1990)

Notre ami Henri Chaperon est mort à Montbrison le 12 décembre dernier. Avec lui disparaît l'un des grands spécialistes européens des bénitiers de chevet. Ce qui avait d'abord été un objet de collection était, au fil des années, devenu un sujet d'étude : Henri Chaperon avait étudié les origines, les thèmes iconographiques, les modes de fabrication, l'esthétique de cet objet vers lequel sa foi l'avait d'abord attiré et dont il rassemblait avec passion les exemplaires pour sa collection personnelle.

Il avait le souci de faire partager aux autres le savoir qu'il avait acquis : il publia, en 1984, *Le bénitier de chevet* (Paris, Editions Varia) qui fut préfacé par M. Duchartre, conservateur des Musées nationaux et spécialiste de l'art populaire et, en 1987, *Les bénitiers domestiques et la dévotion dans l'art populaire*. Il avait aussi eu l'élégance de faire don de sa collection de 1 100 pièces au musée d'Allard et l'une de ses grandes joies avait été la création dans le musée de sa ville natale d'un secteur *art religieux et dévotion populaire* destiné à présenter une partie de sa collection.

Ancien directeur des P.T.T., Henri Chaperon animait aussi la société littéraire des P.T.T. ; il avait été l'ami et l'un des correspondants de Roger Martin du Gard, l'auteur des *Thibault*, et a légué à la B.N. les lettres que celui-ci lui avait adressées. Il avait achevé un livre sur saint Thomas d'Aquin dont il faut espérer la parution.

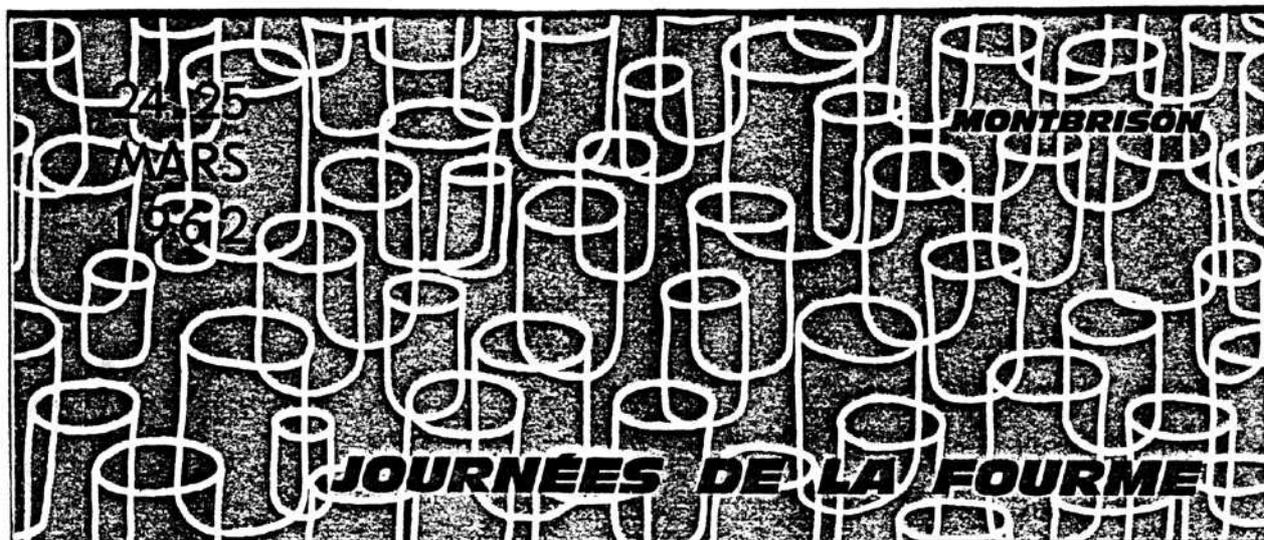
Membre de la Diana, Henri Chaperon s'intéressait particulièrement à l'histoire locale et avait fait paraître, en 1990, une brochure sur l'histoire du couvent des clarisses où il aimait à se rendre. Il avait aussi publié plusieurs articles dans *Village de Forez* et dans *Patois Vivant* : nous en donnons la référence ci-dessous.

Village de Forez présente à Mme Chaperon ainsi qu'à ses enfants et petits-enfants ses sincères condoléances.

C.L.

Articles d'Henri Chaperon :

- *Histoire des clarisses de Montbrison*, Village de Forez n° 22.
- *Honoré d'Urfé, le chevalier de plume et d'épée*, Village de Forez, n°37.
- *Le bénitier de chevet*, Patois vivant, n°11.



JOURNÉES DE LA FOURME

et des Vins des Côtes du Forez et du Roannais



Salle des Fêtes
de l'Hôtel-de-Ville

avec la participation des
professionnels de la Fourme
du Syndicat de défense des
Vins des Côtes du Forez
et de la Cave coopérative
de Renaison

Samedi 24 Mars : 10 h. - Ouverture de la première Journée
Visite des Stands et de l'Exposition
reconstituant une Jasserie de montagne
Dégustation de Fourme avec pain de seigle
de montagne et Vins du Forez ou du Roannais

Dimanche 25 Mars : 10 h. - Ouverture de la deuxième Journée
11 h. - Inauguration officielle - Apéritif-Concert
15 h. - Productions folkloriques par le groupe Gergovia
17 h. - Intrônisation de membres « honoris causa »
par la Confrérie Nationale Brillat Savarine du
"Taste Fromage"

Pendant ces deux journées, l'ambiance musicale
sera assurée par l'orchestre Henri LAMEYE

Programme des premières journées de la fourme 24-25 mars 1962

COMMENT NAQUIRENT LES JOURNEES DE LA FOURME

Pour la 29ème fois, Montbrison a célébré dans l'allégresse les *Journées de la fourme*. C'est devenu une tradition. Chaque année, le premier dimanche d'octobre voit affluer dans notre cité la foule venue de tout le département - et souvent de plus loin - pour assister à "moult réjouissances" en l'honneur de Sa Majesté la Fourme !

A la veille du trentenaire, nous voudrions rappeler, pour y avoir participé, l'origine de cette fête populaire qui, d'année en année, ne perd rien de son éclat.

Aussi bizarre que cela puisse paraître, cette journée typiquement forézienne naquit en Alsace.

C'était le 10 septembre 1960. Une délégation municipale conduite par M. André Mascle, maire de Montbrison, Me Louis Croizier, premier adjoint, M. Henri Essertel, secrétaire général de la mairie, se rendait à Gengenbach, petite ville allemande de la Forêt Noire jumelée avec Montbrison pour répondre à l'invitation du bourgmestre aux fêtes de l'Europe (déjà !)... Partis de bon matin de chez nous en voitures particulières, nous étions à Colmar à midi et cherchions un restaurant pour déjeuner... lorsque de joyeux accents de musique attirèrent notre attention, et nous vîmes, dressé sur la place un immense chapiteau portant l'inscription "Journées de la choucroute".

A l'intérieur régnait une extraordinaire ambiance... D'accortes Alsaciennes en costume folklorique circulaient entre les tables serrées, avec des plateaux débordant d'une choucroute dorée garnie de viandes onctueuses... Et quel fumet !... D'autres versaient à pleins bords le délicieux vin d'Alsace. D'énormes pyramides de choux s'élevaient jusqu'en haut du chapiteau formant ainsi la décoration la plus appropriée à la circonstance.

Partout la joie, la gaieté, et des yeux brillants de plaisir.

- Il nous faudrait cela à Montbrison, murmura M. le maire !

Et le conseil de répondre : "Hélas ! nous n'avons pas de choucroute !"

- Mais nous avons la fourme ! s'exclama l'adjoint-agriculteur.

L'idée fut aussitôt lancée et fit rapidement son chemin. Des contacts furent pris avec les "fourmiers" de la montagne pour l'organisation des premières journées de la fourme qui eurent lieu à Montbrison les 24 et 25 mars 1962 et furent honorées de la présence de M. Grimaud, préfet de la Loire.

Le succès allait se confirmer d'année en année avec toujours plus de réjouissances. Une seule chose fut changée : la date qui fut reportée à l'automne, époque jugée plus favorable pour la finition du fromage.

Mais n'est-il pas amusant de penser que tout ceci a eu son point de départ autour de la choucroute alsacienne alors que nous nous rendions aux fêtes de l'Europe à Gengenbach !

Marguerite-V. Fournier

Autour des Journées de la fourme :

HISTOIRE DES HAUTES CHAUMES DU FOREZ

On désigne, en Auvergne et en Forez, sous le nom de *Hautes Chaumes* les croupes dénudées s'étendant sur une longueur de 35 km entre Saint-Anthème et Noirétable, et dont le point culminant est Pierre-sur-Haute (1640 m).

Cette immense étendue est, en majeure partie, recouverte de bruyères dont les touffes résistantes ne craignent ni la sécheresse de l'été, ni le gel de l'hiver. Elles se couvrent, vers la mi-août, de fleurettes serrées, formant un merveilleux tapis où se fondent toutes les nuances de rose. La gentiane, aux tiges robustes et aux belles fleurs jaunes ou bleues, l'arnica présentant les siennes comme des marguerites aux pétales d'or, l'oeillet sauvage posé comme un papillon au bout de brins menus, complètent cette flore des Hautes Chaumes.

On y voit également, çà et là, des tapis d'airelles indiquant l'emplacement d'un bois ancien. Quelques arbustes égarés : saules, trembles, peupliers, bouleaux, pins aux troncs tordus par le vent, genévriers éternellement verts, rompent, de temps en temps, la monotonie du paysage sans lui enlever toutefois son caractère désertique.

Au loin apparaît le toit de chaume, ou de tuiles, d'une jasserie perdue dans l'immensité. Parfois, comme à Peygerolles, ou au Grand Genévrier, elles se présentent en enfilade, curieusement alignées comme des jeux de construction abandonnés par des enfants...

PROPRIETES SEIGNEURIALES

D'une étude publiée en 1907 par André d'Alverny, nous avons extrait des renseignements sur l'histoire de notre montagne à travers les siècles.

Les documents les plus anciens nous reportent au XII^e siècle, au temps des premiers comtes de Forez. On leur voit faire don d'une partie de la montagne aux moines de l'abbaye de la Bénisson-Dieu, notamment le bois de "Regardièrre" et les pâturages limités par le chemin allant des chaumes de Sauvain à Pierre Basane, en passant par la Font de l'Oulle.

Au XIV^e siècle, quatre seigneuries se partagent les monts du Forez : Couzan (depuis Gensannière jusqu'au Lignon) ; Chalmazel (dont le mandement s'étendait jusqu'au versant auvergnat) ; Montherboux (très importante pour l'histoire pastorale puisqu'elle comprenait la chaume de "Coleigne" jusqu'à la cime de Pierre-sur-Haute, les bois des Olles et une partie de la forêt de Chorsin) ; Châtelneuf (au sud du rif de Chorsin, couvrant à peu près toute la montagne sur les paroisses de St-Bonnet et de Roche, jusqu'à la Tressaillette où commençait la seigneurie d'Ecotay).

Les droits effectifs des seigneurs se réduisirent peu à peu par l'effet "d'abénévis" ou baux à cens perpétuels. Moyennant certaines redevances, les montagnards purent faire paître leur bétail, exploiter les forêts, "faire de la terre" dans les Hautes Chaumes.

Certains de ces "abénévis" portant sur un canton de montagne limité entraînaient la jouissance en commun minutieusement réglée. Ce fut la raison d'être de petits villages formés par des loges associées.

COMMUNAUTE PASTORALE

Pendant des siècles, du Moyen Age à la Révolution, les habitants des "jacts" (aujourd'hui jasseries) se conformèrent à des engagements pris devant notaire. Tout est fixé : le nombre de vaches, de taureaux, de pasteurs, les heures de pâture, leurs emplacements...

"Ils ne pourront sortir leur bétail des loges les uns sans les autres, avant qu'ils n'aient été criés par les deux pasteurs les plus âgés ou par celui qui aura le plus grand nombre de bétail..."

Les pasteurs ne devront porter ni gros bâton ni masse, seulement une longue houssine (baguette flexible)... S'il est nécessaire de faire un parc pour coucher le bétail dehors et pour bonifier la montagne, chacun fournira les claies à proportion du bétail qu'il aura..."¹

Avec le temps, les seigneurs pressés par les besoins d'argent, notamment pour leurs frais de représentation à la Cour, se désintéressent de leurs propriétés du haut Forez et multiplient les concessions. Petit à petit, les montagnards deviennent les maîtres de la montagne. Ils le seront d'une façon définitive à la Révolution lorsque, le seigneur disparu, ils seront dégagés de leurs redevances. Mais ce sera aussi la fin de leur communauté pastorale. Libérés de leur dépendance commune envers un même seigneur, les tenanciers se trouveront déliés de toute dépendance mutuelle et n'auront plus besoin de se plier aux règlements et coutumes des grands jas. L'ère de l'individualisme succèdera à celle de la communauté.

DES JASSERIES AUX LAITERIES MODERNES

Depuis seulement quelques années, les choses ont à nouveau changé. Les jasseries sont progressivement abandonnées et en passe de devenir "monuments historiques"... Celles ayant conservé leur toit de chaume sont d'une insigne rareté.

Les laiteries modernes ont supplanté l'archaïque "buron" pour la fabrication des fourmes, tandis que, sur la montagne, on en revient aux moeurs pastorales en pratiquant, en grand, l'estive du mouton.

Il n'empêche que l'on éprouve toujours certaine nostalgie pour les jasseries d'autrefois, seule note vivante dans une immensité désertique, oasis de fraîcheur où il faisait bon se reposer au temps, à jamais révolu, où l'on allait contempler le lever du soleil du haut de la croix de Pierre-sur-Haute.

Marguerite-V. FOURNIER

1. Extrait d'un acte passé le 18 mai 1685 pardevant Annet Desmier, notaire royal au bourg de Sauvain, entre les tenanciers des Chaumes de Coleigne.

Champdieu au XVIIe siècle :

UNE ANECDOTE¹, UNE PHILOSOPHIE

"L'ERMITE DE CHEZ NOUS".

"Loin du monde et des splendeurs vaines", loin des tribulations de la vie journalière agitée, loin des moeurs dissolues, des coupables envies, loin des faiblesses humaines, plus proche du silence, de la contemplation, de l'extase, plus près de Dieu, vit l'ermite...

Mais cet état contemplatif n'est-il pas une fuite, une couardise, un affolement, un refus, une existence onirique qui gomme charges et tristesses de la vie dont chacun a et doit avoir sa part ? Qui pourra dire ce qu'en son profond intérieur, consciemment ou non, recherche celui qui se livre à "l'érémisme". Un ermite : un être tout à sa croyance ou un captif de ses craintes, un parfait dilettante ou un égoïste dissimulé, offrant son existence ou rêvant sa vie. Quelle que soit la motivation, il y faut un cadre agreste, incitateur, favorable à la rêverie ou à la prière. Combien de lieux enchanteurs de notre région pourraient répondre aux critères d'un tel choix, combien ont pu prétendre être un cadre idéal pour cela, générateur de recueillement !

La foi chrétienne fut souvent très vive, au XVIIe siècle, dans nos campagnes chez les gens "du menu peuple" après une période de profond scepticisme qui fut ressenti jusqu'à Chandieu². Certes l'histoire événementielle cherche, souvent en vain, à induire une explication rationnelle à cette alternance entre état de crise et période faste. Tout est si complexe, si difficile à appréhender en ce domaine, l'Homme si versatile et inconstant, dissimulateur ou naïf, franc ou opportuniste, que le plus souvent une thèse avancée à ce sujet ne saurait nous satisfaire entièrement.

La piété des gens de chez nous, en ces temps anciens, pouvait se manifester en des formes très diverses, inattendues quelquefois, et dont les motivations profondes ne nous sont pas toujours clairement perceptibles aujourd'hui. Le personnage que nous allons esquisser ici, pour donner libre cours à sa dévotion, décida de se faire ermite. Jean Jomard, natif de Chandieu, devint ermite et choisit pour ce faire l'ermitage de Chorsin.

Fut-il comme son illustre devancier Pierre, dit "l'Ermite", prêcheur de la première croisade, à la fois ermite et cénobite porteur de bure ? Rien ne nous est clairement dit à ce sujet dans le texte qui va suivre. Connut-il la seule et réelle solitude ou "la solitude avec la vie de communauté", nous ne le savons pas. Mais pour nous l'intérêt est qu'il fit un tel choix, que le document suivant permette de replacer le personnage en son temps, en ses préoccupations du moment, en son humanité. Avant les ermites, quelque peu fantaisistes du Puy Rochon de Chandieu au XVIIIe³, notre paroisse a eu là son anachorète du XVIIe et le document cité plus loin lève peut-être un doute au sujet d'un ermitage dont il ne reste rien.

1. "Petit fait curieux dont le récit peut éclairer le dessous des choses, la psychologie des hommes".

2. Testament de Benoist Maurin, 1580, Bulletin municipal de Champdieu n° 8.

3. Lugnier, L'érémisme, Bulletin de la Diana, tome XXXII.

"Testament de l'honorable personne Jean Jomard, frère hermitte
au proffit de Jeanne Crespel du 29 juin 1664"

Au nom de Dieu Amen, nous Emmanuel de Lascaris duc et seigneur à compte dudit lieu et pour sa Majesté bailly de Forest à tous présent et advenir seavoir faisons que pardevant le notaire royal audict baillage soussigné et présens les tesmoins après nommés personnellement estably honorable personne Jean Jomard frère Hermitte en hermitage de Sorsin dans la parroisse de Sauvin, de l'ordre de Saint Anthoine, natif de Chandieu lequel de son gré pour luy et les siens estant sain, de bonne mémoire, cens et entendement considérant que toutes les créatures vivantes doivent prendre fin par la mort et qu'il n'y a rien plus certain que icelle heure mais elle nous est inconnue, comme aussy esviter à querelles et débats qu'il pourrait advenir entre ses parents du peu de biens que Dieu luy a prêté en ce monde il a fait et dicté le présent son testament et ordonnance de dernière volonté disposition à la forme et manière que s'en suit.

Premièrement s'est signé et en bon chrétien et religieux il a faict le vénérable signe de la Sainte Croix disant au nom du père du fils et du Saint Esprit ainsy soit-il et recommandé et recommande son âme à Dieu le créateur le priant et requérant que par le mérite de la mort de son fils et passion de Jésus Christ lors qu'elle se séparera d'avecq son corps la vouloir appelée dans son royaume de paradis avecq les bien heureux, suppliant à ces fins la glorieuse vierge Marie et tous les saints et saintes du paradis estre envers Dieu le créateur son orateur et interssesseur.

Item a eslut la sépulture de son corps dans la chappelle du Saint hermitage ou dans la plus proche èsglise où il viendra à décéder auquel jour il supplie Messieurs les curés prestres ou religieux de faire célébrer les divins services sur l'honneur et commémoration de son âme (A).

Item donne et lègue à Monseigneur lesvêque de Lion la somme de cinq sols pour une fois (mot illisible) et de ce et pour tous droits qu'il peut prétendre sur les biens du testateur.

Item donne et lègue à tous prétendants droits sur les biens dudit testateur à chascun d'eux la somme de deux sols et ce pour droict et institution qu'ils pourraient prétendre sur ses biens et au reste ou résidu de tous et un chascun ses biens tant meubles que immeubles présens et advenir quelconque ledit Sieur testateur il a déjà disposé cy dessus icelluy testateur a donné et donne pour le présent testament et ordonnance de dernière volonté à Jeanne Crespel sa mère et nomme de sa propre bouche pour son hériitière universelle aux charges et conditions d'accomplir et passées le présent son testament payer toutes ses debtes et particulièrement encore à Mathieu Vial oncle du testateur la somme de cinquante livres tournois ou le moins qu'il dict luy debvoir de laquelle il ny a aulqune obligation. duquel elle pourra tirer quittance pour assurance de ladicte somme et sur les biens du testateur lequel présent testament a été lu et relu qui a dict estre aussy sa volonté et y a persisté ce faisant a cassé révoqué et annullé tous aultres testamens qu'il pourrait avoir cy devant faict voulant que le présent soit bon et valable comme testament donné à cause de mort peut et doit valoir selon sa forme et termes aux causes du présent royaulme de France priant et requérant les tesmoins après nous et avoir après sa mort et aux usages susdites bonne souvenance et porter bon et loyal tesmoignage de vérité et led. notaire en faire que coppies expédié au proffit de qui appartiendra ses gages le contenu de quoy nous bailly susdict aux armes estre et apposé le scel royal à ces présentes et de faire insignuer sy luy faut le temps de l'ordonnance lesdict du Roy et pour ce faire ledit testateur a constitué son procureur

irrévocable le signant et pour les exécuteurs cy présents ; fait et passé aud. bourg de Sauvain après midy le vingt neuvième jour du mois de juin mil six cens soixante quatre présence de André Durand clerc dud. lieu, Jean Bergier le jeune et Claude Forestier hoste dud. lieu qui ont signé avecq ledit testateur, Anthoine Giraud, Anthoine Pestre du Mas, Bapazard Solles du Mas et Claude et Gabriel Bonelieu qui ont dict ne scavoit signer.

Desmier Notaire Royal

(A) Partie du texte (qui après "réflexion" a été) rayée mais qui cependant reste lisible :

et ledit dèffunt aura trépassé veut qu'il soit pris sur ses biens et payé par ses héritiers après nommés la somme de vingt livres tant pour ses frais funéraires que pour faire dire une quarantaine de messes d'office à basse voix qui serait célébré dans la chappelle de l'hermitage par les rèvevands pères prestres et religieux qui se lisent et pour ce service payer la somme de dix livres.

RECHERCHES AUTOUR DU TEXTE

JOMARD : "On pourrait être tenté de reconnaître un souvenir de l'association des cultes de Jupiter et de Mars dans le nom de Jomard que portent un certain nombre de lieux habités et de territoires..." (Vincent Durand, *Bulletin de la Diana*, n° 7 p. 360)

Relevons du même auteur : "il est de tradition qu'un ermitage avec sa chapelle furent construits à Chorsin au XVIIe siècle et qu'il existait aussi un petit couvent de bénédictins dont on ne connaît pas l'histoire. De toutes ces constructions il ne reste plus rien..." (p. 281)

P. Prost dans sa *Notice historique sur la commune de Saint-Bonnet-le-Courreau* nous rapporte que l'ermitage de Chorsin fut fondé pense-t-on vers 1660 par Antoine Roche, du village de la Roue, paroisse de Sauvain. Cet ecclésiastique "vint se retirer dans cette nouvelle Thébaïde pour s'y livrer en paix et loin du monde à l'exercice de toutes les vertus monastiques. La vie de ce pieux cénobite s'écoula entre : la prière, la méditation et la lecture des Saints Pères. Il habita jusqu'à sa mort un petit réduit composé de deux chambres et d'une modeste chapelle. Un ancien desservant de Sauvain nous a affirmé avoir pris connaissance des règlements de vie de ce moine. Cette pièce existait encore dans cette commune. Les biens des religieux furent vendus comme biens nationaux et le sieur Rondel de la Mure possédait un pré qui faisait partie de ce patrimoine. Les pierres du portail de la chapelle auraient servi pour l'entrée d'une jasserie qui à ce jour appartient au Sieur Griot de Roche-en-Forez... Dans le sanctuaire dédié à la Vierge Marie se voyait une petite statue en bois. Elle faisait de nombreux miracles et de tous côtés on y venait en pèlerinage surtout les jours de fête du 15 août et du 8 septembre de chaque année. Ce lieu saint devint par la suite le rendez-vous de jeunes libertins qui s'y réunissaient pour s'y livrer impunément à la débauche, à la danse et à l'ivrognerie. Une rixe eut lieu... L'archevêque interdit la chapelle et les religieux durent abandonner le monastère..."

Les archives paroissiales de Chandieu⁴ nous apprennent qu'au XVIIIe siècle, vers 1715, André Roche, propre neveu du Sieur Antoine Roche, prêtre du lieu de Trémoréel puis de Trelins, prébendier de la prébende de la Bâtie qui se servait dans la chapelle du même nom en l'église de Chandieu, fut nommé recteur de l'hôpital maison de charité dudit Chandieu. Ledit André Roche procura à notre église une petite statue de la Vierge en bois de citronnier, de 137 mm de hauteur, provenant peut être dudit ermitage de Chorsin fondé par son oncle. Cette relique qui proviendrait d'un don fait par un croisé à son retour de Terre sainte se trouve encore de nos jours en ladite chapelle de la Bâtie. Pour cet acte de foi, le curé de Chandieu de l'époque, Jean de Montmain, céda audit André Roche par acte du 27 octobre 1718, à titre personnel et sa vie durant, la moitié des offrandes et des

4. Inventaire sommaire des archives paroissiales de Chandieu, imprimerie Brassart, 1947.

rétributions qui étaient perçues dans la chapelle de la Bâtie "proche de la galonière". Cette vierge fut toujours en grand honneur à Chandieu et des environs on venait se recueillir devant elle.

*
* *

Revenons aux personnages :

- En 1289 et 1292 (*Chartes de Forez*) Hugues Jomard, bourgeois de Montbrison, et autre Pierre Jomard avaient des rentes et servis à Chandieu notamment à la Garde. Des textes de 1314 et 1326 nomment Hugues et autre Jomard lors d'une vente de fonds s'élevant à 140 livres.

- Des Jomard vivaient au village d'Essertines-Basses (*Terriers du Chevallard*, en 1427-1437-1440 et à la fin du XVe siècle⁵). Un André Jomard avait aussi une maison au village refuge, contre le mur d'enceinte sud-est touchant au chemin tendant du Pont à la Porte de la Barrière. Un Jean Espinat était là son proche voisin, sa demeure jouxtant le chemin de Roche à Montbrison sur la rive droite du Vizézy.

En ces temps lointains la migration des gens "des montagnes du soir", gens originaires d'Essertines, Châtelneuf, Saint-Bonnet-le-Courreau, Roche, plus rarement de Bard, devait se faire déjà en direction de Chandieu. Cette migration peut être constatée très précisément au XVIIe et au XVIIIe siècle par l'apparition de nouveaux patronymes dans les écrits relatifs à notre commune et ceci jusqu'à constituer aujourd'hui l'essentiel de son répertoire patronymique.

- Un Pierre Jomard de Chandieu, dit "Dumas" meurt le 26 mars 1572.

- Claude Jomard et Catherine des Brosses habitent notre bourg. Catherine était la fille de Mathieu des Brosses d'Essertines. Cette famille "des Brosses", roturière, avait des origines très anciennes. Vivant au village du même nom, elle y perdura jusque vers 1770.

- Jean Baptiste Jomard, issu de ce couple, naquit le 9 décembre 1576. Il épousa Jeanne Crespet. Jean Baptiste et Jeanne eurent, entre autres enfants : Jacques Jomard qui mourut le 25 février 1610 et notre "héros" Jean Jomard, frère ermite qui testa vers 1664.

- Mathieu Vial, oncle de Jean Jomard, était le fils de Germain Vial, un descendant de la grande famille des Vial du village des Brosses d'Essertines. Cette famille, après des revers de fortune, quitta ce lieu à la fin du XVIIIe siècle.

Jean Jomard fut peut-être le dernier descendant de cette honorable famille bien établie sur Chandieu. Dans son testament il ne fait aucun legs à d'éventuels frères ou soeurs. Son père est décédé avant 1654. Agée déjà, veuve, sa mère Jeanne Crespet pour assurer la bonne marche de son commerce (les parents de Jean Jomard étaient hôtes⁶ en notre bourg) fit souvent appel à l'aide de Mathieu Vial, son beau-frère, comme nous pouvons le constater grâce aux extraits du texte suivant qui est "une association en la ferme des vins de Champdieu de 1654"⁷ :

Estably en personne Benoist Lafont laboureur de Champdieu de son gré associé pour le vin par moitié Jeanne Crespet veuve de Jean Baptiste Jomard hôte dudit Champdieu et Mathieu Vial dud. lieu présent et acceptant en la ferme des droits d'aydes⁸ et autres cens de vin qui se vendra et se

5. Abbé Epinat, *Bulletin de la Diana*, tome 31, article Essertines-Basses.

6. hôte : aubergiste assurant "gîte et couvert".

7. Minute notariale, archives de la Diana.

8. aydes : droits à acquitter sur des biens de consommation, le vin en particulier (entrée, vente et débit).

débitera au lieu de Champdieu... moyennant la somme de sept vings livres (140 livres)... et deux cens et cinquante fagots de boys de chaine... promettant payer à Messire Claude Tivaud receveur desdites aydes... à la forme de lad. ferme. Fait à Montbrison avant midy le 24ième jour de juin mil six cens cinquante quatre en présence de Me Claude Pommet notaire royal en lad. ville, et Jean Guillot clerc qui ont signé, lesdits comparants ont déclaré ne savoir signer de ce enquis.

Chassain notaire royal Cl. Pommet Guillot

Notre ermite et sa famille nous sont désormais plus familiers. Le testament, sans en excepter la partie rayée, apporte encore quelques compléments à notre propos. Prévoir, dans un premier temps, 30 livres pour ses frais funéraires, rembourser 50 livres dues à son oncle, disposer du reste en faveur de sa mère, suppose une habituelle aisance antérieure à l'état d'ermite, les choses étant ce qu'elles étaient à cette époque. Les ermites de Chorsin n'avaient guère à espérer de subsides venant de riches fondations ou de quêtes tant pour l'entretien de la chapelle que pour l'ermitage. Leurs seules ressources personnelles et quelques dons modestes devaient assurer le culte et l'existence au quotidien. En 1664, pour 20 livres tournois, on pouvait avoir à Chandieu :

- 16 bichets de "bled froment" (315,5 litres)
- 20 bichets de "bled seigle" (394,4 litres)
- 20 chemises d'homme en grosse toile ou 18 draps de même.
- 2 "braves" (jeunes génisses).
- 65 livres de chanvre à filer.

Jean Jomard⁹, ermite natif de Chandieu, qui fut l'un des premiers disciples d'Antoine Roche¹⁰ en sa retraite de Chorsin, eut-il par ce choix l'existence onirique qu'il souhaitait ? Connut-il la vie spirituelle dont il rêvait ? Atteignit-il un degré d'extase ou d'abstraction des contingences matérielles qui sublima son passage sur terre ? Sans rechercher, ni connaître quelles furent les motivations qui le guidèrent vers ce choix religieux et philosophique assez peu habituel aux gens de notre paroisse où dévots, clercs et prêtres furent au cours des siècles fort nombreux, nous l'espérons pour lui. Nous devons remercier "honorable Jean" de son testament nuncupatif parvenu jusqu'à nous, ajoutant ainsi à l'enrichissement des connaissances relatives à l'histoire de notre petite patrie forézienne.

"...Sombre est le bois aux feuilles pourrissantes,
Dans le profond silence, complice familier,
Berceur de doutes et d'humeurs languissantes
Ose humain, sois lors follement singulier.

L'eau bulleuse et vive chante clair au ruisseau
Livre ton corps, ton coeur, ton esprit d'ascète.
S'égrèneront les jours, pour toi, faible roseau,
Ame pure conquise à la divine quête.

Quitte l'instant, quitte la ville, quitte la cour,
Toi l'Ermite ; ressouviens-t'en, oublie la joie
Des plaisirs indécents, inexorable proie.
Pour toi, Sérénité seule est fol Amour..."

Jean GUILLOT

9. Nous n'avons plus rencontré ce nom de Jomard au XVIIIe siècle et aux siècles suivants à Champdieu.

10. Qui testa en 1674.

Un prince de l'Eglise originaire de Bourg-Argental
le cardinal Donnet
(1795-1882)

Ferdinand Donnet, issu d'une lignée de praticiens renommés dans tout le massif du Pilat

Ferdinand-Auguste-François Donnet, né le 25 brumaire de l'an IV (16 novembre 1795) à Bourg-Argental, était issu d'une famille bourgeoise originaire de Maclas. Son arrière-grand-père, Jean Donnet était chirurgien et avait acquis une grande réputation d'habileté dans tout le Pilat. Il s'était marié deux fois et avait eu dix-sept enfants de sa seconde épouse Jeanne Lestouard de Montfort.

Antoine Donnet, fils de Jean et grand-père de Ferdinand fut lui aussi chirurgien à Maclas et eut, après son mariage à Saint-Pierre-de-Boeuf avec Marie Ducurtil, seize enfants. François Donnet, fils d'Antoine et père du cardinal, exerça pendant de longues années les fonctions de major dans les hôpitaux de Lyon et Paris avant de devenir médecin et chirurgien à Bourg-Argental, ce qui explique probablement son mariage tardif. En 1786, à l'âge de cinquante-cinq ans, il épouse à Valence Magdeleine Reynaud. L'épouse n'a que vingt-quatre ans mais, contrairement à ses ancêtres, François Donnet n'a que deux fils dont un qui meurt en bas âge. Les Donnet forment ainsi une lignée de médecins et de chirurgiens renommés pour leurs talents et qui n'hésitent pas à mettre leur art au service des pauvres.

Du gamin vif et intelligent au jeune et brillant professeur

Il ne fréquente pas, semble-t-il, l'école - c'est la période révolutionnaire - mais sa première éducation est faite par sa mère, *femme douée d'une haute intelligence*, puis par l'abbé Aude qui lui enseigne le rudiment.

Il entre ensuite, à onze ans au collège Sainte-Barbe d'Annonay qui avait été fondé par un ami de sa famille, Mgr d'Aviau, archevêque de Vienne. C'est là qu'il fait sa première communion le 2 août 1809.

Le jeune Ferdinand, gamin vif et intelligent, se fait parfois remarquer par son espièglerie. Un jour, ayant constaté l'absence du portier dans la loge de l'institution Sainte-Barbe, il sort du collège et descend sur la place. C'est samedi, le jour du marché. Remarquant un âne paisiblement attaché, le collégien le détache, lui fait gravir la montée un peu raide et de nombreux escaliers. Comment s'y prit-il ? Lui seul le sait. Après avoir traversé la cour de récréation, il dirige la malheureuse bête vers un petit grenier où les pensionnaires rangent leurs malles puis il attache l'âne et redescend dans la cour rejoindre le rang car la cloche sonne la reprise des études. C'est alors qu'apparaît le supérieur accompagné d'un paysan qui prétend qu'un âne a été enlevé par un élève. Personne ne bronche. Le supérieur devient un peu sceptique quand soudain l'âne ayant entendu la voix de son maître, se met à braire. Menace de retenue si personne ne se

dénonce. Le jeune Donnet s'avance alors et accuse son étourderie. Le supérieur connaissant le bon cœur de son élève mais aussi sa gaieté lui donne seulement comme pénitence de redescendre l'animal.

Il poursuit ensuite des études au séminaire de Saint-Irénée, à Lyon. Certains en font aussi un ancien élève de l'Argentière mais rien n'atteste son passage dans le séminaire des monts du Lyonnais¹. Il se révèle immédiatement comme un esprit très brillant. En 1813, il est envoyé au collège de Belley (Ain) pour enseigner les langues anciennes et les belles-lettres alors qu'il n'a que dix-huit ans

Prédicateur victime d'un curieux malaise

Il obtient de Rome une dispense d'âge et reçoit l'ordination sacerdotale en 1819, à vingt-quatre ans. Il fait preuve, dès cette époque, d'un grand talent d'orateur.

Il devient ensuite vicaire à la Guillotière, un des faubourgs les plus peuplés de Lyon, puis élève de l'école des "Hautes-études" fondée par le cardinal Fesch dans l'ancien couvent des Chartreux. Nommé curé d'Irigny en 1820 en remplacement de M. Rivière, il ramène le calme dans cette ville agitée de passions politiques.

Appelé par l'archevêque de Tours pour prêcher des missions, il parcourt pendant cinq ans la Touraine. Il commence à Blois l'œuvre des *Pauvres orphelins* et fonde des bibliothèques dites des *Bons livres* à Blois, Vendôme, Romorantin. Il refuse la charge de vicaire général de Tours et continue à prêcher à Grenoble, Nevers, Limoges, Dijon, Bordeaux, Orléans, Blois, Clermont, Angers...

Une curieuse anecdote se rattache à cette époque de sa vie. L'histoire ou la légende rapporte qu'en 1826 il faillit être enterré vivant. Alors qu'il prêchait dans une église de Poitiers, Ferdinand Donnet s'affaissa subitement. Un médecin l'ayant examiné déclara tout net qu'il était mort et délivra le permis d'inhumer. Mais le jeune prêtre qu'on avait porté sur son lit n'était pas trépassé, il était seulement en état de léthargie. Il ne pouvait ni parler ni faire le moindre mouvement. Il ne voyait pas mais entendait tout. Horrible supplice, allait-il être enterré vivant ?

Soudain, parmi les voix de ceux qui viennent se recueillir près du lit mortuaire, il en distingue une dont les accents lui sont connus. C'est la voix d'un ami d'enfance. Elle produit un effet miraculeux. Le "défunt" se dresse sur son séant, se lève et retrouve tous ses esprits. Le lendemain le prédicateur "ressuscité" pouvait remonter en chaire.

D'après une autre tradition, c'est seulement pendant l'office funèbre, alors que la maîtrise entonnait le *Libera* que le malheureux recouvre la force nécessaire "pour protester avec les pieds et les mains" contre sa mise prématurée au cercueil.

Quarante ans plus tard, au Sénat, au cours d'un débat sur la question des inhumations prématurées, le cardinal Donnet ne manqua pas de raconter avec véhémence comment il avait failli être enterré vivant. Cependant certains pensent que cette aventure ne s'est passée que dans l'imagination du prélat : *Ce Forézien était un peu gascon. La première fois qu'il en fit le récit, il savait très bien que ce n'était qu'une gasconnade ; la seconde fois il fut persuadé que c'était arrivé*².

¹ Suivant M. Tisseur, il aurait été élève de l'Argentière. A. Leistenschneider pense que c'est une erreur, cf. A. Leistenschneider, Lyon, E. Vitte, 1905.

² Cf. l'article de G. Lenotre, de l'Académie française, "On l'avait trop vite mis en bière", *Historia*, n° 362.

Le bouillant curé de Villefranche

En 1827, Mgr de Pins le rappelle et le nomme curé de Villefranche. Dans ses nouvelles fonctions il fait preuve d'une énergie débordante.

En 1828, une trombe d'eau envahit la ville, en pleine nuit ; le curé Donnet *monte à cheval, affronte le désastre, sauve un vieillard et un enfant ; puis, il organise les secours ; va, au péril de sa vie, lever les pelles d'un moulin, et sauve également une partie de la ville*³.

Après l'eau, le feu. Quelques jours après un violent incendie se déclare : *M. Donnet se met à la tête de quelques habitants, et se rend maître du feu.* Il prend l'initiative de créer une compagnie de sapeurs-pompiers pour la ville.

A Villefranche, il fonde un chauffoir public pour les pauvres et un asile pour les orphelins. Il s'intéresse aux prisons et œuvre pour l'amélioration du régime des prisonniers.

Il effectue en 1829 un voyage à Rome qui dure trois mois. Pendant la révolution de Juillet, il apaise les troubles et protège son église : *quelques enthousiastes vinrent attaquer l'église pour en arracher les fleurs de lys. M. Donnet se plaça devant la porte d'entrée... fit entendre des paroles énergiques et l'émeute se dissipa.*⁴

Du jeune évêque plein d'allant au prince de l'Eglise couvert d'honneurs

Il est nommé évêque coadjuteur de Nancy avec droit de succession, et le titre d'évêque de Rosa *in partibus*. Son sacre a lieu à Paris le 31 mai 1835. Tout d'abord, il reçoit à Nancy un accueil réservé mais il se montre très actif pendant son bref séjour en Lorraine. Il rouvre dès 1835 le petit séminaire de Pont-à-Mousson, établit les écoles des Frères et installe à Bosserville une colonie d'enfants de Saint-Bruno.

En 1836, il est promu à l'archevêché de Bordeaux, et prend, le 2 juillet 1837, possession de son nouveau siège. En 1840, il devient prélat de la maison de Sa Sainteté. Par un bref en date du 7 février 1840, Grégoire XVI le fait commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, noble et comte du Saint-Empire.

En 1842, avec sept autres évêques, il va en Algérie à l'occasion de la translation des reliques de saint Augustin de Pavie à Hippone. Il assure la présidence du concile de Bordeaux (1850). En 1852, par la bulle de Pie IX en date du 15 mars, il reçoit le chapeau de cardinal. La barrette lui est remise le 6 avril par le président de la République. Il préside les conciles de la Rochelle (1853), Périgueux (1856), Agen (1859).

En 1860, il inaugure la statue colossale de Notre-Dame-de-France érigée sur le rocher Corneille au Puy puis, en 1864, consacre la basilique de Notre-Dame-de-la-Garde à Marseille. Le 11 novembre 1866 il préside la translation des reliques de saint Martin de Tours. En 1867 un mouvement d'opinion s'étant produit parmi les catholiques en faveur de la canonisation de Christophe Colomb, c'est encore lui qui présente au pape le premier *postulatum* pour l'introduction de la cause. C'est alors un prince de l'Eglise couvert d'honneurs : commandeur de la Légion d'Honneur, Grand-Croix de ordre royal de Charles III d'Espagne, primat d'Aquitaine ...

³ Tisseron, *Histoire du Senat*, 1860, article "Donnet".

⁴ Ibid.

Il meurt à Bordeaux le 23 décembre 1882 à l'âge de 87 ans. Il est bien difficile pour nous d'apprécier son rôle pastoral mais Ferdinand Donnet fut très actif : homme de la parole⁵, homme d'action et l'un des prélats les plus pittoresques du 19^e siècle.

Grand bâtisseur d'églises

Dans le domaine de l'archéologie sacrée son rôle est très positif : il sauve de nombreuses églises de son diocèse qui sans lui auraient été frappées par la fièvre de démolition et un certain vandalisme qui caractérise le gouvernement du règne de Louis-Philippe. Il intervient pour la restauration de l'église de Saint-Emilien et le sauvetage des ruines de la Sauve, pour la restauration de la vieille et pittoresque église Notre-Dame de Soulac qui était ensablée. C'est aussi un constructeur. Sous son épiscopat sont bâtis 160 nouvelles églises, 52 clochers et 300 ou 400 presbytères et écoles. On lui doit une monographie sur la cathédrale de Bordeaux.

Il ne manque jamais d'intervenir dans toutes les manifestations de la vie sociale de sa région en prononçant de nombreux discours devant les comices agricoles, la faculté des sciences, les sociétés de bienfaisance, les sociétés littéraires... En 1844 il devient membre du comité historique des arts et monuments.

L'homme politique

Après avoir reçu la pourpre cardinalice, il devient de droit sénateur. Par souci d'ordre il est tout à fait favorable à Louis-Napoléon Bonaparte, alors président de la République. Quand il reçoit la barrette de cardinal, son discours, prononcé aux Tuileries ne laisse aucun doute :

Nous ferons servir notre action morale au rétablissement des idées de justice, d'autorité, si fatalement obscurcies dans l'anarchie des révolutions...

*La Providence, Prince, qui vous a aidé si puissamment à encourager tant d'entreprises utiles, à opérer tant de réformes, à secourir tant de misères, à replacer enfin la pyramide sur sa base, ne voudra pas laisser son oeuvre inachevée, et donnera à tous les pouvoirs de l'Etat la sagesse et la force nécessaires pour consolider un ordre de choses qui assurera le bonheur de notre patrie et le repos de l'Europe.*⁶

Il est tout aussi favorable à l'alliance du "sabre et du goupillon". Son discours au Sénat du 5 juillet 1852 est clair :

*Il y a une espèce de solidarité entre l'armée et l'Eglise ... Il me semble que nous ne vous avons pas assez dit notre estime profonde, toutes nos sympathies pour les illustrations guerrières de notre époque ? Ne sommes-nous pas frères en dévouement ? L'amour de la discipline, l'esprit de subordination nous sont communs...*⁷

Tout naturellement, après le coup d'Etat du 2 décembre, le cardinal Donnet s'empresse de *prêter le concours de son influence et de son autorité au Prince qui venait de sauver la France de l'anarchie*⁸. Il devient dès lors, comme le cardinal de Bonald à Lyon, un des grands dignitaires de l'Empire.

⁵ Il a laissé onze volumes d'instructions pastorales, de lettres et de discours (1850-1879).

⁶ Tisseron, *Histoire du Sénat*, 1860, article "Donnet".

⁷ *Ibid.*

⁸ Cf. Tisseron, *Histoire du Sénat*.

En tant que parlementaire, il s'intéresse aux questions sociales. En 1860, à propos des abandons d'enfants, il intervient en faveur du tour qu'il est question de rétablir dans les hospices-dépôts : *cette ingénieuse invention de la Charité qui a des bras pour recevoir, mais qui n'a ni des yeux pour voir, ni une bouche pour parler*. Il souhaite que les filles-mères soient aidées et que les enfants abandonnés soient confiés à des établissements agricoles dirigés par des religieux ou des prêtres.

D'une façon générale il se méfie de l'instruction. Mgr Donnet pense que, pour les campagnes, le *séjour prolongé, outre mesure, des enfants dans les écoles* présente un danger car, dit-il, c'est le lieu où *ils puisent le mépris des travaux des champs et l'irrésistible désir d'aller habiter les villes*.

En septembre 1860, il rend un vibrant hommage à Abd-el-Kader, qu'il avait rencontré à Bordeaux quelques années avant, pour la protection qu'il avait accordée aux chrétiens lors des massacres de Damas.

Le Forézien

De son siège épiscopal de Bordeaux, Mgr Donnet continue à s'intéresser au Forez. Consulté en 1858 sur l'opportunité de créer un nouveau diocèse en séparant de celui de Lyon le département de la Loire, il se prononce nettement contre : *on ne sépare pas ce que Dieu a uni depuis longtemps !*

En revanche, assez curieusement, il propose de rétablir l'archevêché de Vienne en rappelant que cette ville possède une ancienne église métropolitaine et primatiale, *sœur jumelle de l'Eglise de Lyon*. Son prédécesseur sur le siège de Bordeaux, Mgr d'Aviau en avait été le dernier archevêque. Il rappelle qu'avant 1789 vingt-cinq paroisses *de son cher pays natal*, le Forez viennois, dépendaient du siège de Vienne.

Consulté sur la même question, en 1873, il a totalement changé d'avis. Le Forez lui est toujours aussi cher mais il est devenu vieux et l'Empire s'est effondré :

Naguère, j'étais d'un avis opposé à celui que j'exprime aujourd'hui mais les circonstances actuelles et les incertitudes de l'avenir m'ont montré cette question sous un jour nouveau. J'ai pris des années depuis cette époque. J'appelle donc de tous mes vœux la création d'un diocèse qui serait compris dans les limites du département de la Loire, et dont le siège me paraîtrait plus convenablement placé à Montbrison qu'à Saint-Etienne. Cette première ville, outre son antiquité et le calme qu'elle offrirait à un évêque et aux dignitaires ecclésiastiques, aurait l'avantage de posséder une cathédrale...

Le cardinal Donnet n'a pas été écouté. Il faut attendre le 31 mai 1971 pour que soit créé le diocèse de Saint-Etienne avec seulement une partie du Forez.

André Pauze

Joseph Barou

Sources

et bibliographie sommaire

- Tisseron, *Histoire du Sénat*, 1860, article Donnet.
- *Galerie biographique du Sénat*, 1852, article Donnet.
- Joseph Jomand, *La longue marche du diocèse de Saint-Etienne*, 1978, Lyon.
- *Bulletin historique du diocèse de Lyon*, 1924.
- *Bulletin du Vieux Saint-Etienne*, n°76.
- Abbé Batia, *Recherches historiques sur le Forez viennois*.
- Manuscrit de M. Pierre Courbon, de St-Genest-Malifaux.
- *Revue hebdomadaire du diocèse de Lyon* (1882).
- *Le Mémorial* du 28 décembre 1881.
- *Le Mémorial de la Loire* du 2 janvier 1883 (importante biographie).
- Docteur Francus, *Voyage autour d'Annonay*.
- André Pauze, "Le cardinal Donnet et son ascendance paternelle", *Bulletin de l'Association des Amis de Bourg-Argental*, n°54, printemps 1984.

BIBLIOGRAPHIE FOREZIENNE

Marie Chèze-Fay : *Esquisses Foréziennes* (Montbrison, 1990).

Marie Chèze nous donne, dans ce recueil poétique, une bonne idée de ses talents de peintre et de poète : poèmes et contes alternent, en effet, avec des oeuvres picturales accordées au texte dont ils sont le commentaire, l'explication symbolique. Nous avons particulièrement aimé les tableaux qui sont reproduits et dont il n'est pas excessif de dire que s'en dégage une atmosphère d'inspiration chagallienne. Les paysages de notre province, les souvenirs d'une enfance en Forez, des scènes familiales, forment la trame d'un livre à lire et à relire.

Vincent Guichard et Paul Valette : *Feurs antique. Un bilan de dix années d'archéologie* (Montbrison, 1990).

Dessins, relevés de fouilles et photographies illustrent agréablement cet ouvrage qui est publié par la fédération archéologique de la Loire et la direction des Antiquités historiques de la région Rhône-Alpes. Le village gaulois, la ville romaine et son forum et la vie quotidienne à Feurs à cette époque sont étudiés à la lumière des découvertes de ces dernières années. Du bon travail.

Jean-Paul Gourgouillon : *La vigne et les vigneron dans l'histoire de Boën* (Boën, 1990)

Il suffit de citer un passage de la préface de Marguerite Gonon : *C'est de l'amour, le mot n'est pas trop fort, de l'amour des vignes de Boën, mais aussi de la connaissance du passé qu'est née cette étude précise, scientifique, pleine de sourires et de reconnaissance pour les grand-pères qui ont tant et si bien soigné la vigne et le vin qui leur réjouissait le coeur*

Roger Garnier : *Vincent Durand et ses amis* tome I (1990).

Roger Garnier avait publié en 1966 les *Mémoires* de Vincent Durand qui fut pendant de nombreuses années le secrétaire de la Diana. Il nous donne ici une partie de sa correspondance qui nous aide à mieux comprendre la personnalité d'un archéologue forézien dont l'oeuvre a gardé toute sa valeur.

Joseph Barou : *Notes d'histoire. Ecole St-Aubrin* (Montbrison, 1990).

Dans une brochure de 36 p., J. Barou retrace les grandes lignes de l'histoire de la première école communale de Montbrison, tenue par les Frères des écoles chrétiennes, l'histoire de l'école mais aussi une multitude de ces "petits faits vrais" qui donnent de la couleur au récit : le déroulement de la procession de la Fête-Dieu, les séances de distribution des prix, la fondation des p'tits fifres montbrisonnais ou la première séance du cinématographe... Il serait souhaitable que chaque école de notre ville trouve ainsi son historien.

Jacqueline et Maurice Denuzière : *La Louisiane du coton au pétrole* (Paris, Denoël, 1990).

Maurice Denuzière est venu, au printemps dernier, parler à Montbrison de cette Louisiane à laquelle il a consacré une saga romanesque au succès mérité. Avec Jacqueline Denuzière, il vient de publier un magnifique album qui est aussi un livre d'histoire et qui est illustré de belles photos de D. K. Gleason. Une contribution à une meilleure connaissance de cette province qui fut autrefois française et où l'on parle encore notre langue. C'est aussi une invitation au voyage...

Docteur Francis Goutorbe : *Histoire de l'hôpital de Roanne. Les médecins, les traitements et la population, de Louis XIV à nos jours* (Oullins, Fondation Mérieux, 1990).

Dans la grande tradition des médecins érudits, le Dr Goutorbe, qui a exercé pendant de nombreuses années à Roanne, publie une étude de première main : celle-ci utilise les archives de l'hôpital dont elle retrace l'histoire en faisant une large place aux hommes : malades et médecins et à la population dont le sort est souvent révélé par l'hôpital.

Estampes vénitiennes du fonds Bouiller, catalogue d'exposition établi par Isabelle Suchel-Mercier (Roanne, B.M., 1990).

Auguste Bouiller, qui fut député de la Loire au début de la III^{ème} République, séjourna à de multiples reprises à Venise et publia plusieurs ouvrages sur la civilisation italienne. A sa mort, il légua à la B. M. de Roanne un fonds de plus de 7 000 volumes consacrés à la cité des Doges ainsi que de nombreuses gravures. Ces trésors sont en partie montrés au public dans une exposition qui a ouvert ses portes à la bibliothèque municipale le 14 Octobre. Il est réconfortant de voir les bibliothèques mettre enfin en valeur leurs fonds anciens et cela grâce à l'action de conservateurs spécialisés.

Gabriel Michel : *Né en 89*, tome II (St-Etienne, Action Graphique, 1990).

Le tome II de cette biographie très vivante et bien documentée de Marcelin Champagnat évoque son vicariat à La Valla-en-Gier entre 1816 et 1824. Le 3^{ème} volume racontera le séjour à Notre-Dame de l'Hermitage de St-Chamond du fondateur des Frères Maristes.

Abbé Paul Pinton : *Route choisie... Route fleurie* (Paris, La Pensée Universelle, 1990).

Auteur de plusieurs ouvrages d'histoire locale et de traditions populaires, Paul Pinton donne ici une gerbe poétique qui, dans une forme classique, est la moisson de toute une vie et l'expression d'une sensibilité proche de la nature et des hommes.

Colin Lucas : *La structure de la Terreur. L'exemple de Javogues et du département de la Loire*, traduction française de Gérard Palluau (St-Etienne, C.I.E.R.E.C., 1990)

Colin Lucas est l'un des meilleurs spécialistes mondiaux de l'Histoire de la Révolution française ; professeur à l'Université d'Oxford, il enseigne actuellement à Chicago. Il avait accepté la présidence d'honneur du colloque "La Révolution en Forez" organisé il y a un an par le comité montbrisonnais de la Révolution française. Sa thèse, publiée en 1973, n'avait malheureusement pas été traduite en français. C'est maintenant chose faite, grâce à Gérard Palluau, professeur d'anglais au collège du Palais à Feurs. Il faut le remercier de nous avoir rendu accessible le meilleur ouvrage que nous ayons actuellement sur cette période.

Claude LATTA